

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 27 novembre 2024 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage principal de 2^e classe du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2025

NOR : MICB2422270A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 27 novembre 2024, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage principal de 2^e classe du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2025, est fixé à 14.